

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 septembre 2022

Premier cas confirmé de Monkeypox à La Réunion

Un premier cas d'infection par le virus Monkeypox (variole du singe) est confirmé ce 14 septembre 2022 à La Réunion, après des analyses biologiques réalisées chez un patient ayant consulté ce jour. La personne est isolée à son domicile, son état de santé n'inspire pas d'inquiétude.

Une enquête épidémiologique est mise en œuvre par les équipes de l'ARS La Réunion et de Santé publique France, en lien avec le médecin ayant pris en charge ce patient.

Il s'agit d'un homme de retour récemment de Métropole, où il a très probablement contracté l'infection.

Les personnes ayant été en contact étroit avec ce patient sont en cours de recensement. Elles recevront les informations sur la conduite à tenir : encouragement à se faire vacciner dans les plus brefs délais, surveillance de toute apparition de symptômes évocateurs.

Au 12 septembre 2022, 3 833 cas ont été recensés en France et aucun décès n'a été signalé à ce jour.

Comment se transmet la maladie et quels sont les symptômes ?

La transmission interhumaine se produit à l'occasion d'un **contact prolongé en face à face** par des gouttelettes respiratoires ou **par contact direct avec une personne infectée**, à travers les fluides corporels, les lésions cutanées ou les muqueuses internes comme la bouche, ainsi que de **manière indirecte par des objets que le malade a contaminés**, comme des vêtements ou du linge de lit.

Les premiers symptômes surviennent après une période d'incubation comprise entre 5 et 21 jours. L'infection peut débuter par de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, de la gêne à la déglutition, une asthénie et des ganglions au niveau du cou et du haut de la cuisse, des éruptions cutanées.

La personne est contagieuse dès l'apparition des premiers symptômes et jusqu'à la cicatrisation complète des lésions cutanées. La période d'isolement recommandée est de 3 semaines, afin d'éviter toute contamination de l'entourage. Certaines personnes seraient susceptibles de développer des formes graves notamment les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les jeunes enfants.

Que faire en cas de symptômes ?

En cas d'apparition de symptômes (fièvre et éruption cutanée avec des vésicules), contacter le SAMU Centre 15 qui orientera vers une consultation médicale.

Il est recommandé de s'isoler en attendant un avis médical, et d'éviter les contacts rapprochés avec d'autres personnes.

La vaccination contre le Monkeypox est gratuite pour les publics concernés

La Haute Autorité de Santé (HAS) recommande la vaccination préventive aux personnes suivantes :

- les personnes qui ont eu un contact à risque avec une personne malade,
- les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes et les personnes trans, dans les deux cas, multipartenaires,
- les travailleurs du sexe,
- les professionnels exerçant dans les lieux de consommation sexuelle.

A ce jour, 250 injections ont été faites à La Réunion.

Trois centres de vaccination sont accessibles sur l'île, sur rendez-vous :

- **CEGIDD Nord-Est :**

CHU Félix Guyon Allée des Topazes, Saint-Denis

Tél : 02 62 90 55 69

Horaires :

Lundi au vendredi : 8h-16h45

Les 1er et 3ème samedis : 8h-14h45

Présence au GHER uniquement le Jeudi

- **CEGIDD Ouest :**

29 rue Labourdonnais, Saint-Paul (ex-locaux IRM de l'ancien Centre Hospitalier Gabriel Martin)

Tél : 02 62 74 23 80

Horaires :

Lundi, mercredi et vendredi : 8h30-17h

Mardi et jeudi : 8h30-16h

Ouvert 2 samedis par mois : 9h-12h

- **CEGIDD Sud :**

CHU Sud, Pavillon 3

Tél : 02 62 35 96 30

Horaires :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h-16h30

Jeudi : 8h-12h

Plus d'informations sur le site internet : [Variole du singe : vaccination à La Réunion des personnes exposées](#)

Contact presse

Service Communication ARS LA REUNION

Tél : 0262 93 94 55 – 0692 66 61 20

Mél : ars-reunion-communication@ars.sante.fr